

Dispositif « Jeunes diplômés »

CREFOP 5 octobre 2020



**RÉGION
NORMANDIE**

Dispositif « Jeunes diplômés »

L'objectif



RÉGION
NORMANDIE

Pourquoi ce dispositif ?

Un contexte :

- Un marché du travail fortement dégradé par la crise sanitaire, notamment pour les jeunes diplômés ;

Sur les 4 premiers mois de l'année 2020, le nombre d'offres pour les jeunes diplômés (moins d'un an d'expérience) a baissé de 65% par rapport à 2019 (APEC).

- Environ 18 000 jeunes normands vont quitter le système scolaire en juin, avec :
 - Pour certains, des poursuites d'études possibles (continuité, spécialisation...)
 - Pour les autres, des difficultés d'insertion probables.



Pourquoi ce dispositif ?

Dans ce contexte, le dispositif vise essentiellement à :

- **permettre aux jeunes ciblés de garder une dynamique positive** d'accès au marché du travail, en réalisant des missions au sein d'entreprises, de collectivités ou d'associations normandes, couplées avec un volet « formation » ;
- **permettre aux entreprises, association et collectivités de s'appuyer sur les compétences** de ces jeunes pour développer des projets ;
- **valoriser l'attractivité de l'emploi en région**, en mettant en relation les entreprises avec des publics qui, dans un contexte plus habituel, aurait pu être amené à quitter la Normandie pour d'autres régions,



RÉGION
NORMANDIE

Dispositif « Jeunes diplômés »

Le publics visé



RÉGION
NORMANDIE

La proposition de public cible

Le dispositif vise les jeunes diplômés normands de l'enseignement supérieur ayant vocation à s'insérer, dès la rentrée 2020, sur le marché du travail.

Il s'agit donc d'individus :

- âgés de moins de **30 ans** à l'entrée dans le dispositif ;
- résidant en **Normandie** ;
- **demandeurs d'emploi, et sortis de formation initiale**, avec un diplôme de niveau bac+2 et plus, obtenu en 2020.



RÉGION
NORMANDIE

La proposition de public cible

Sont **exclus** du dispositif :

- les diplômés de **bac professionnel et de niveau inférieur**, au regard des écarts en termes de contenus de formation et de typologie de stage à proposer. Ces publics pourraient, le cas échéant, être plus facilement réintégrés au dispositif #Avenir
- les étudiants sortant de **formations sanitaires**, en l'absence de difficultés d'insertion particulières dans les secteurs ciblés.
- les étudiants s'étant déjà inscrits pour une continuité d'étude (Master 1 suite à une Licence, année spéciale...), le dispositif visant les publics « sans solution ».



Dispositif « Jeunes diplômés »

Le dispositif



RÉGION
NORMANDIE

Le financement

Coût pédagogique : pris en charge par la Région dans le cadre du marché

Statut des jeunes :

- stagiaire de la formation professionnelle,
- A ce titre, rémunération mensuelle de 650 euros, et aide à la mobilité de 50 à 250 euros par mois,
- Travail en cours avec Action Logement pour une aide à l'hébergement.



RÉGION
NORMANDIE

L'architecture d'ensemble

L'action proposée vise à associer, pour le stagiaire :

- une mission en entreprise,
- des temps de formation.

La durée cible de l'action est de **5** mois :

- **17 semaines** en entreprise
- **5 semaines** en centre de formation

Extension à 9 mois :

Elle est rendue possible, sous réserve que l'ambition de la mission proposée le justifie pleinement, et dans une logique dérogatoire, pour limiter les missions trop longue sans exclure une opportunité



RÉGION
NORMANDIE

Dispositif de formation à destination des jeunes diplômés (Bac +2 et plus)

Modules communs :
conduite de projet

Durée des formations : 5 semaines

Mission en entreprise, en collectivité ou dans une association

Durée de la mission : 17 semaines
Participation à la réalisation
d'un projet

Modules
numérique
(en lien avec le projet
en entreprise et le
projet d'insertion
professionnelle)

Modules
complémentaires :
management, langues
étrangères, bureautique...etc
(en lien avec le projet en
entreprise et le projet d'insertion
professionnelle)

Coaching, accompagnement à la recherche d'emploi



RÉGION
NORMANDIE

Les missions proposées

Contenu des missions :

Elles doivent contribuer aux objectifs détaillés du dispositif :

- une expérience professionnelle valorisante en soutenant une entreprise, une collectivité, une association dans un projet
- acquérir ou consolider des compétences en conduite de projet
- Acquérir les compétences complémentaires facilitant l'accès à l'emploi



La formation

Un objectif général d'acquisition « de compétences complémentaires au diplôme de formation initiale et un accompagnement à l'insertion professionnelle des jeunes diplômés ».

Des modules communs de conduite de projet

- Viser à minima une attestation de compétences, et permettre une certification si nécessaire



RÉGION
NORMANDIE

La formation

Des modules complémentaires à la carte : management, langues étrangères, outils bureautiquesetc

Ils doivent être adaptés à l'individu.

Deux objectifs sont mis en avant :

- Son autonomie dans la mission
- Faciliter son insertion ultérieure sur le marché du travail

Des modules numériques

Il est attendu des organismes de formation la proposition d'un module en lien avec le projet d'insertion du stagiaire et la délivrance d'une attestation de compétences spécifiques



Les entrées dans le dispositif

Il est proposé d'accepter des débuts de mission jusqu'au **31 mai 2021**

Pourquoi ?

- Laisser un temps crédible au dispositif pour se déployer, au regard de la cible de 2000 jeunes, mais aussi du temps nécessaire pour faire émerger des missions de qualité.
- Permettre une entrée « échelonnée » et la création de groupe pour les actions de formation.
- Sans entrer en conflit avec la prochaine vague de diplôme de l'enseignement supérieur.



Dispositif « Jeunes diplômés »

La mise en œuvre



RÉGION
NORMANDIE

L'organisation d'ensemble

Un pilotage régional

1 prestataire par département

**Mission d'un réseau
d'employeurs et de partenaires**

Rémunérée au forfait sur la période

**Mission de formation des
stagiaires**

Rémunérée à l'heure stagiaire



RÉGION
NORMANDIE

Le pilotage général

Un comité de pilotage trimestriel

Région, prestataires, CEP, ADN, Universités et Grandes Ecoles...

Mesurer l'impact du dispositif sur le parcours des jeunes, de favoriser le retour d'expérience et de diffuser l'information.

Un comité technique

Région (DFTLV/DATEC) et prestataires

Valider les propositions de mission, d'échanger sur les difficultés et pratiques



RÉGION
NORMANDIE

La mission « *animation d'un réseau d'employeurs et de partenaires* »

- Identification par le prestataire d'un « référent **employeurs** ».
- Prospection des entreprises, associations et collectivités du territoire pouvant s'inscrire dans le dispositif
 - ✓ Constitution et mobilisation d'un réseau d'employeurs partenaires du dispositif,
 - ✓ Accompagnement des entreprises dans la définition de la mission confiée aux stagiaires,
 - ✓ Accompagnement des entreprises dans l'identification des profils de candidats susceptibles de pouvoir réaliser la mission,
 - ✓ Recensement des missions proposées par les employeurs.
- L'analyse et la vérification de la pertinence des missions proposées au regard des objectifs poursuivis.



La mission « *animation d'un réseau d'employeurs et de partenaires* »

- Communication sur le dispositif et les missions proposées par les employeurs.
- La mise en relation des stagiaires avec les structures d'accueil.
- La participation aux instances



La mission de formation

- Un maillage territorial à proposer par chaque candidat,
- Cf éléments de contenu présentés précédemment



RÉGION
NORMANDIE